



**Maison Familiale rurale
d'Education et d'Orientation
01380 BAGE LE CHATEL**

***Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012***

**Experts-Comptables,
Commissaires aux Comptes,
Associés :**

- Yves CASSIN
- Frédéric FRANCE
- Eric CORRET
- Nicolas MORON

**Parc Valmy
3G rue Jeanne Barret - Le Quatuor
21000 DIJON**

**Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72
Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73
E-mail : acc@experts-acc.fr**

www.expert-comptable-acc.fr

**Maison Familiale rurale
d'Education et d'Orientation
01380 BAGE LE CHATEL**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012**

**Frédéric FRANCE
Commissaire aux comptes**

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2012**, sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de BAGE LE CHATEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;**
- **La justification de nos appréciations ;**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AF

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

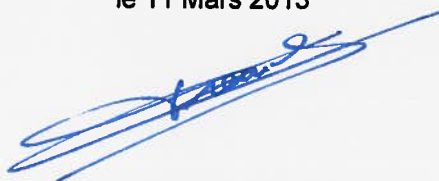
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Elles n'appellent pas de remarques particulières.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon,
le 11 Mars 2013



Frédéric FRANCE
Commissaire aux comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF	Exercice 2012			Exercice N-1
	Brut	Amortis. Provis. (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Autres immobilisations incorporelles	4 742,98	4 742,98		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Aménagements terrains	36 608,64	24 960,78	11 647,86	14 088,44
Constructions				
Installations, agencements, aménagements des constructions	918 298,58	654 394,83	263 903,75	290 098,46
Matériel de transport	47 598,40	47 598,40		990,20
Matériel de bureau et informatique	40 009,13	39 395,05	614,08	1 894,25
Matériel et mobilier	174 054,31	167 682,56	6 371,75	8 998,67
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Titres de participations	1 030,00		1 030,00	1 001,00
Prêts et autres créances	6 945,00	6 945,00		6 810,00
Dépôts et cautionnements versés				
TOTAL I	1 289 287,04	945 719,60	343 567,44	383 881,02
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
Matières consommables	9 882,81		9 882,81	4 478,33
CREANCES (2)				
Créances usagers et comptes rattachés	152 639,72	20 898,36	131 741,36	131 685,76
Etat - Subventions à recevoir	12 213,78		12 213,78	5 594,00
Autres créances	10 167,69		10 167,69	12 964,26
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	540 246,00		540 246,00	550 063,38
DISPONIBILITES	63 220,61		63 220,61	
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 863,89		9 863,89	9 355,66
TOTAL II	798 234,50	20 898,36	777 336,14	714 141,39
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 087 521,54	966 617,96	1 120 903,58	1 098 022,41

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

P A S S I F	Exercice 2012	Exercice N-1
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>		
Fonds associatifs	615 098,96	593 053,92
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	55 253,95	22 045,04
Subventions d'investissement reçues	441 749,47	441 749,47
Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	-328 398,67	-312 736,88
TOTAL I	783 703,71	744 111,55
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Provisions pour risques	16 552,00	18 935,00
Provisions pour charges		
TOTAL II	16 552,00	18 935,00
<u>DETTES (1)</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 290,92	95 425,16
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 887,76	31 344,89
Dettes au personnel	19 118,31	15 096,31
Dettes aux organismes sociaux	40 553,84	5 023,00
Etat - Subvention reçues d'avance		
Autres dettes	28 388,11	40 237,25
Fournisseurs immobilisations		
<u>COMPTES DE REGULARISATION (1)</u>		
Produits constatés d'avance	148 408,93	147 849,25
TOTAL III	320 647,87	334 975,86
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 120 903,58	1 098 022,41
(1) Dont à plus d'un an	26 043,19	50 928,51
(2) Dont à moins d'un an	294 604,68	284 047,35
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
 Le Commissaire aux Comptes
ACC

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

	Exercice 2012	Exercice N-1
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</u>		
Participation des parents et élèves	260 244,19	233 980,43
Produits des activités annexes	47 454,02	54 134,32
Subvention de fonctionnement de l'Etat	461 504,12	443 505,00
Autres subventions de fonctionnement	72 584,19	67 765,16
Taxes d'apprentissage	54 218,83	50 408,17
Reprises provisions	21 912,49	20 710,47
Produits divers	12 152,62	9 623,90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	930 070,46	880 127,45
<u>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</u>		
Achats matières consommables	83 035,95	77 827,06
Variation de stock	-5 404,48	4 155,22
Autres achats et charges externes	150 370,07	134 311,61
Impôts et taxes et versements assimilés	6 382,53	6 431,92
Salaires et traitements	417 215,36	407 389,70
Charges sociales	175 033,76	181 483,42
Dotation aux amortissements et aux provisions :		
Amortissements sur immobilisations	45 460,49	47 213,98
Provision IFC		921,00
Provisions sur actif circulant	20 898,36	19 529,49
Pertes sur créances irrécouvrables	349,40	
Autres charges de gestion courante	15,45	18,72
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	893 356,89	879 282,12
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	36 713,57	845,33
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
 Le Commissaire aux Comptes
ACC

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (Suite)

	Exercice 2012	Exercice N-1
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
Produits financiers de participation	29,76	28,92
Autres intérêts et produits assimilés	323,40	135,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 848,81	11 218,50
Reprise provisions	3 037,14	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	14 239,11	11 382,42
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Dotation aux amortissements et aux provisions	6 945,00	2 181,54
Intérêts et charges assimilés	4 072,89	5 002,56
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	22,63	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	11 040,52	7 184,10
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 198,59	4 198,32
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV)	39 912,16	5 043,65
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 661,79	17 001,39
Reprise sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	15 661,79	17 001,39
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	320,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	320,00	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	15 341,79	17 001,39
5 - IMPOTS SOCIETES (VII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	959 971,36	908 511,26
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI+VII)	904 717,41	886 466,22
RESULTAT (+ ou -)	55 253,95	22 045,04

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

1°) - Les comptes de l'exercice arrêté le 31 Décembre 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

2°) - Evaluation des éléments inscrits en comptabilité

. Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application sur l'exercice clos en 2009 a été la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode a été appliquée à compter de l'exercice 2009. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise a décidé de modifier la durée d'amortissements des biens bâtis par composants avec des durées sur 15 et 40 ans contre 15 ans pour les exercices précédents. (60% de la masse totale des bâtiments sur 40 ans et 40% sur 15 ans).
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

. Stocks :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti" (en général dernier prix d'achat connu sauf cas particuliers).

. Créances et dettes :

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision.

. Disponibilités :

Les valeurs disponibles en banque ou caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Il n'a pas été tenu compte des chèques émis et non payés qui figurent dans les postes de dettes correspondant à leur nature.

ANNEXE (Suite)

. Produits et charges exceptionnels :

Ils tiennent compte non seulement des éléments non liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

3°) La présentation des comptes annuels est conforme aux dispositions du plan comptable révisé

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4°) **Engagements pris en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées :**

Ils font l'objet d'une provision dans le bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 16 552 €.

5° **Faits significatifs sur l'exercice.**

Néant

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2012

	TOTAL GENERAL	LOGICIEL	Terrain	AMENAGEMENT PARKING	BATIMENT	AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	MATERIEL BUREAU	MOBILIER ENSEIGNEMENT	MOBILIER INTERNAT
Valeur d'actif des immobilisations en début d'exercice	1 209 384,13	4 742,98	60 000,00	36 608,64	135 353,77	771 715,90	39 310,13	14 128,18	28 018,53
Acquisitions apports virements de poste à poste	11 927,91				11 228,91		699,00		
Diminutions par virements de poste à poste par cessions à des tiers ou mise hors service									
Valeur brute immobilisations à la clôture de l'exercice	1 233 713,64	4 742,98	60 000,00	36 608,64	146 582,68	771 715,90	40 009,13	14 128,18	28 018,53
Montant des amortissements en début d'exercice	893 314,11	4 742,98		22 520,20	58 670,44	558 300,77	37 415,88	14 128,18	28 018,53
Dotations aux amortissements :	45 460,49			2 440,58	6 935,74	30 487,88	1 979,17		
. Linéaire									
. Dégressif									
. Exceptionnel									
Diminution des amortissements cessions ou mise hors service									
Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	938 774,60	4 742,98		24 960,78	65 606,18	588 788,65	39 395,05	14 128,18	28 018,53
Valeur résiduelle restant à amortir	342 537,44		60 000,00	11 647,86	80 976,50	182 927,25	614,08		

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2012

	MOBIER DIRECTION	MATERIEL PEDAGOGIQUE	MATERIEL DE TRANSPORT	MATERIEL COLLECTIVITE	MATERIEL DIVERS	MATERIEL INTERNAT
Valeur d'actif des immobilisations en début d'exercice	1 310,82	61 092,38	47 598,40	51 065,20	3 850,46	14 588,74
Acquisitions apports virements de poste à poste						
Diminutions par virements de poste à poste par cessions à des tiers ou mise hors service						
Valeur brute immobilisations à la clôture de l'exercice	1 310,82	61 092,38	47 598,40	51 065,20	3 850,46	14 588,74
Montant des amortissements en début d'exercice	1 310,82	57 880,55	46 608,20	46 728,54	2 400,28	14 588,74
Dotation aux amortissements :						
. Linéaire		915,67	990,20	1 276,55	434,70	
. Dégressif						
. Exceptionnel						
Diminution des amortissements cessions ou mise hors service						
Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	1 310,82	58 796,22	47 598,40	48 005,09	2 834,98	14 588,74
Valeur résiduelle restant à amortir		2 296,16	0,00	3 060,11	1 015,48	

EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME AU 31 DECEMBRE 2012

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée	Montant total au 31/12/2012	Annuités 2013				Reste dû à plus de 5 ans au 31/12/2012	Intérêts courus au 31/12/2012	
				Date d'échéance	Capital	Taux %	Intérêts		Prorata	Montant
C.R.C.A. CENTRE EST N° 6018	25/11/1999	14 ans	50 928,51	05/05	12 301,20	4,60%	1 171,36		56/181	362,41
				05/11	12 584,12		888,43			
			50 928,51		24 885,32		2 059,79			362,41

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

SUR OPERATIONS EN CAPITAL

15 661,79

Quote part subvention à résultat

15 661,79

15 661,79

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

SUR OPERATION DE GESTION

Remboursement taxe sur action non réalisée

320,00

EFFECTIF ELEVES AU 31/12/2012

. Jeunes =
. Apprentis =

2012

2011

130
21

121
15

EFFECTIF PERSONNEL SALARIE

. Enseignement =
. Administratif =
. Services =
. Direction =

9
1,4
2,80
1

9
1,4
2,80
1

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<u>Provisions pour créances douteuses</u>	19 529,49	20 898,36	19 529,49	20 898,36
<u>Provisions pour risques et charges</u>	18 935,00		2 383,00	16 552,00
<u>Provisions pour dépréciation :</u>				
<u>Sur immobilisations :</u>				
incorporelles				
corporelles				
financières	3 037,14	6 945,00	3 037,14	6 945,00
<u>Autres provisions pour dépréciation</u>				
TOTAL GENERAL :	41 501,63	27 843,36	24 949,63	44 395,36